

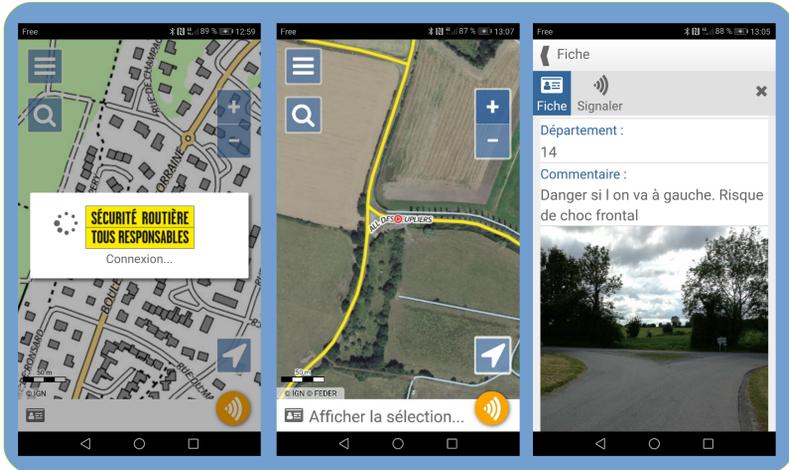
Ma route en deux-roues motorisé (MR2RM)



Octobre 2019

Une application collaborative nationale, à l'échelle des départements

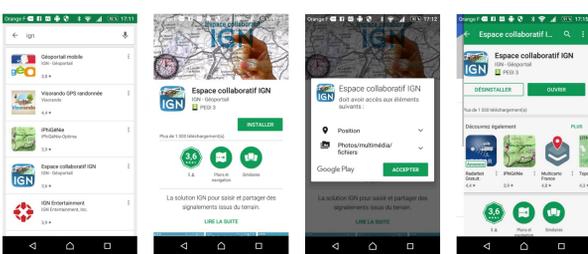
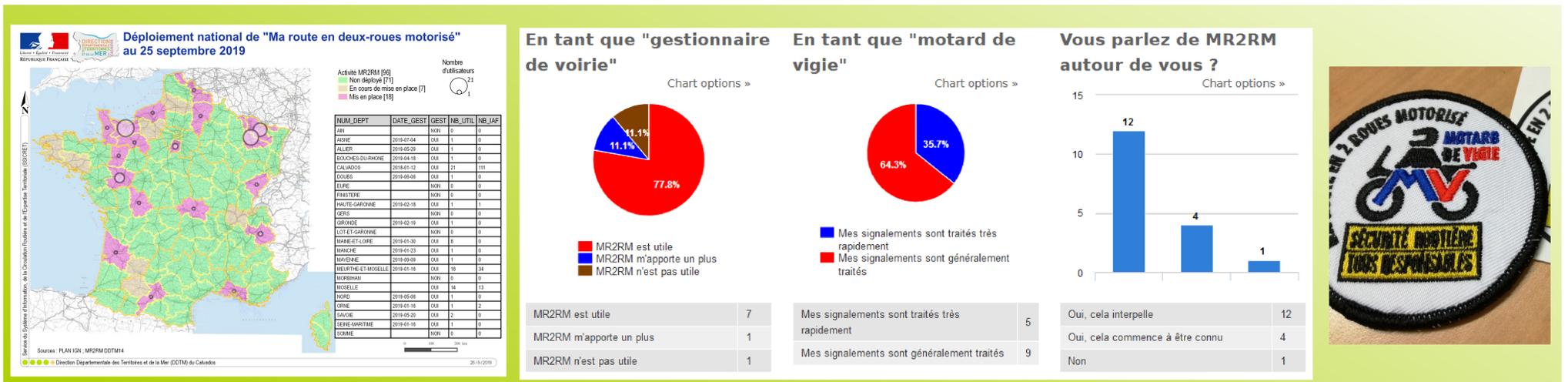
- un pilotage préfet de département,
- un service sécurisé, accessible sur internet et sur smart-phone,
- un réseau de partenaires « Motards de vigie » et « gestionnaires de voirie »



Avec « Ma route en 2RM », localisez et suivez dans votre département, les éléments d'infrastructures pouvant aggraver ou favoriser la survenue d'accidents, impliquant les usagers vulnérables et notamment ceux en 2 roues motorisés.

Les infrastructures dans l'analyse des accidents sont rarement déclencheurs d'accidents (cf étude MAIDS).

- Elles sont cependant plus souvent des facteurs aggravants, par exemple les obstacles tels que du mobilier urbain inadapté, des bordures agressives, des barrières, fossés, ...
- Elles sont aussi des facteurs favorisants, tels qu'une mauvaise lisibilité de la route, des accotements non stabilisés, des panneaux ou de la végétation masquant la visibilité, ...

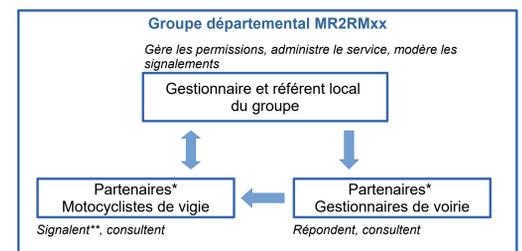


Le service MR2RM s'appuie sur la solution collaborative « Mon guichet » de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Il permet, depuis l'application mobile téléchargée sur leur smartphone, à des motards identifiés au sein des structures partenaires, de signaler des dangers potentiels pour les deux-roues motorisés et de les faire remonter auprès des gestionnaires de réseaux concernés, partenaires eux-aussi du service.

Concrètement, la remontée des signalements est réalisée par des « Motocyclistes de vigie » (MdV), au nombre de 40 dans le Calvados, préalablement formés et désignés au sein des structures partenaires. Ces MdV, ainsi que les gestionnaires de voirie sont identifiés sur l'application. La saisie des signalements se fait depuis l'interface intuitive de l'application, sur smart-phone généralement. Pour tout signalement, le référent reçoit une alerte géolocalisée et la transmet après qu'il l'ait validée au gestionnaire de voirie concerné. Une réponse quant à la pertinence du signalement est ensuite donnée en retour par le gestionnaire. Les données sont stockées dans un système d'information géographique (SIG) centralisé et interopérable entretenu par l'IGN. De février 2018 à septembre 2019, 110 signalements ont été effectués dans le Calvados et 87 d'entre-eux ont été traités.

Une année d'expérimentation aura suffi pour adapter avec l'IGN en mode agile, « Mon guichet » et en faire l'application « Ma route en deux-roues motorisé » qui est aujourd'hui utilisée et en cours de déploiement France entière. L'application a, suite à l'expérimentation, été soumise à l'expertise du CEREMA qui a déclaré le produit apte à une diffusion nationale.

Une organisation nationale qui s'adapte aux contextes locaux, sous le pilotage des préfets(ètes) de département



* Les partenaires sont des personnes morales
 ** Les signalements sont faits au nom de la structure partenaire (1 seul login / partenaire)